



## Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 8

Loctite Glue Remover

No. FDS : 436560

V001.1

Révision: 10.10.2012

Date d'impression: 28.10.2013

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Loctite Glue Remover

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Dissolvant pour colle

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France S.A.

Rue de Silly 161

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000

Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CLP):

Irritation oculaire

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Catégorie 2

##### Classification (DPD):

Xi - Irritant

R36 Irritant pour les yeux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Éléments d'étiquetage (CLP):

##### Pictogramme de danger:



##### Mention d'avertissement:

Avertissement

**Mention de danger:** H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseil de prudence:** P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Éléments d'étiquetage (DPD):**

Xi - Irritant



**Phrases R:**

R36 Irritant pour les yeux.

**Phrases S:**

S2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S25 Éviter le contact avec les yeux.  
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**2.3. Autres dangers**

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

**Description chimique générale:**

Dissolvant pour colle

**Substances de base pour préparations:**

Sels organiques

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
carbonate de propylène 108-32-7	203-572-1 01-2119537232-48	>= 20 %	Irritation oculaire 2 H319

**Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"**

**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
carbonate de propylène 108-32-7	203-572-1 01-2119537232-48	>= 20 %	Xi - Irritant; R36

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.  
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon. Soigner la peau. Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement avec de l'eau douce ou une solution de rinçage durant au moins 5 minutes. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

YEUX : Irritation, conjonctivite.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Voir section: Description des premiers secours

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés:**

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et de l'oxyde nitrique (NO<sub>x</sub>) risquent d'être dégagés.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuel.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le conseil au chapitre 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Pas de mesures spéciales nécessaires.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.  
Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.  
A protéger contre la chaleur et les rayons directs du soleil.

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Dissolvant pour colle

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**8.1. Paramètres de contrôle**

Valable pour  
France

aucun(e)

**Predicted No-Effect Concentration (PNEC):**

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
carbonate de propylène 108-32-7	Eau salée					0,09 mg/L	
carbonate de propylène 108-32-7	Eau douce					0,9 mg/L	
carbonate de propylène 108-32-7	STP					7400 mg/L	
carbonate de propylène 108-32-7	Eau (libérée par intermittence)					9 mg/L	
carbonate de propylène 108-32-7	terre					0,81 mg/kg	

**Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Route of Exposure	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
carbonate de propylène 108-32-7	salarié	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		50 mg/kg p.c. /jour	
carbonate de propylène 108-32-7	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		20 mg/m3	
carbonate de propylène 108-32-7	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		176 mg/m3	
carbonate de propylène 108-32-7	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		25 mg/kg p.c. /jour	
carbonate de propylène 108-32-7	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		43,5 mg/m3	
carbonate de propylène 108-32-7	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		25 mg/kg p.c. /jour	
carbonate de propylène 108-32-7	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		10 mg/m3	

**Indice Biologique d'Exposition:****8.2. Contrôles de l'exposition:**

Protection respiratoire:  
Pas nécessaire.

Protection des mains:  
Les gants recommandés sont des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur >0.1mm, temps de pénétration < 30s). Les gants devront être changé après chaque contact même court ou contamination. Gants disponibles en magasins spécialisés: laboratoires, pharmacies...

Protection des yeux:  
Lunettes de protection étanches.

Protection du corps:  
vêtement de protection approprié

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Gel gel incolore à jaunâtre
Odeur	Doux
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	> 123 °C (> 253.4 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (20 °C (68 °F))	0,14 mbar
Densité (20 °C (68 °F))	1,209 g/cm3
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Légère

Solubilité qualitative (Solv.: Acétone)	partiellement soluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

## 9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### Irritation des yeux:

Irritation des yeux primaire: irritant

#### Toxicité aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
carbonate de propylène 108-32-7	LD50 LD50	> 5.000 mg/kg > 3.000 mg/kg	oral dermal		rat lapins	

#### Mutagenicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
carbonate de propylène 108-32-7	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		
carbonate de propylène 108-32-7	négatif	intrapéritonéal		souris	

**Toxicité à dose répétée**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'applicatio n	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
carbonate de propylène 108-32-7	NOAEL=5.000 mg/kg	oral : gavage	90 days 5 days/week	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
carbonate de propylène 108-32-7	NOAEL=0,1 mg/l	Inhalation	14 weeks (93 days) 6 hours/ day ; 5 days/week	rat	

**SECTION 12: Informations écologiques****Informations générales:**

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

**12.1. Toxicité**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombres études toxicologi ques	Temps d'expositio n	Espèces	Méthode
carbonate de propylène 108-32-7	LC50	5.300 mg/l	Fish	96 h	Leuciscus idus	
carbonate de propylène 108-32-7	EC50	> 500 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
carbonate de propylène 108-32-7	EC50	> 900 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'applicatio n	Dégradabilité	Méthode
carbonate de propylène 108-32-7		aérobie	98 %	OECD Guideline 301 E (Ready biodegradability: Modified OECD Screening Test)

**12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol**

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcent (BCF)	Temps d'expositio n	Espèces	Température	Méthode
carbonate de propylène 108-32-7	-0,41					

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Éliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Informations générales:

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 0 %  
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

#### Liste des composants selon la directive Détergence.

carbonate de propylène  
Silice fumée traitée  
1-2 propanediol  
Propylenoxide

#### Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs). Maladie professionnelles: Code de la sécurité sociale (articles L461-1 à 461-8). Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R461.3 publiés dans le fascicule INRS ED 486 en accord avec le Ministère de l'emploi et de la solidarité.
N° tableau des maladies professionnelles:	37 84
Protection de l'environnement:	Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

## SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R36 Irritant pour les yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.